



Objet	Compte-rendu Assemblée Générale Statutaire
Date et lieu	Vendredi 9 janvier 2015 à 19h00 Salle Franklin

Présent.e.s (14/49) :

Mesdames Solange **BARBAS**, Monique **CLASTRES**, Simone **FONDINI**, Yolande **HURTADO**, Evelyne **LE GALL**, Lyse **LHERITIER**
 Messieurs Jo **BESSEMOULIN**, Marcel **CHATAURET**, Bernard **LHERITIER**, Frédéric **MARION**, René **MEHEUX**, Jean-Claude **PALLARD**, Alain **PLATIAU**, Jerzy **SIWEK**

Excusé.e.s (5/49) :

Madame Fabienne **REBERIOUX**
 Messieurs Georges **BERTRAND**, Maurice **FAY**, Georges **HERVO**, Bruno **MARIELLE**

Prochaines réunions

Sujet	Date	Lieu	Participants et commentaires
Visite du Centre Bus des Lilas		Les Lilas	

Séance ouverte par Frédéric Marion à 19h15

Le Président remercie les présents.

Constatant qu'il n'y a que 19 présents (dont les procurations), soit 37,5% des adhérents, l'AGS ne peut se tenir en première instance. L'Assemblée Générale Statutaire (AGS) est close.

Selon les statuts (Article XIV : ASSEMBLEE GENERALE), « Au cas où le quorum ne serait pas atteint, une nouvelle Assemblée Générale est convoquée dans les plus brefs délais et, dans ce cas, aucun quorum n'est nécessaire. »
Donc, le Président déclare ouverte une 2^{ème} AGS à 19h30.

Procurations :

- René Méheux pour Georges Bertrand
- René Méheux pour Maurice Fay
- Marcel Chatauret pour Bruno Marielle
- Frédéric Marion pour Fabienne Reberieux
- Frédéric Marion pour Georges Hervo

Désignation de deux scrutateurs : Jo Bessemoulin et Alain Platiau

Secrétaires de séance : Frédéric Marion et René Méheux

1. Rapport moral 2014

Frédéric Marion présente le rapport moral et décrit les différentes actions effectuées au cours de l'année. Le rapport moral est joint en annexe à ce compte-rendu.

Nous avons encore participé à beaucoup de réunions et rencontres avec d'autres instances. Cela nous a pris beaucoup de temps au détriment des réunions avec les adhérents. Mais, nous devons continuer à participer à ces réunions, car il est important de faire passer nos réflexions.
Cependant, nous ne sommes pas assez nombreux au sein du CA pour participer à tout...

Nous avons pu organiser un peu plus de réunions avec les adhérents, comme les Groupes de travail. Cependant, à la réunion publique du 19 décembre 2014, nous avons pu nous rendre compte que les adhérents manquaient d'informations sur certains sujets. Nous devons donc renforcer nos réunions avec nos adhérents en fonction de sujets dont ils aimeraient débattre.

Vote du Rapport moral :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

Frédéric demande aux adhérents quelles seraient pour eux les perspectives 2015 pour l'AMUTC.

Nous pourrions aller voir les entreprises pour leur demander de nous aider, car leurs salariés utilisent également les transports.

Par ailleurs, les adhérents constatent que les non habitants de Montreuil ne se sentent pas concernés par les transports Montreuillois. Pourtant ils utilisent ces transports... Comment les concerner ?

Nous avons un problème de communication. Pourtant, le site est très fréquenté. L'évolution de sa fréquentation en est témoins :

		Nombre de visites				Nombre d'articles lus	Nombre d'articles publiés
27/07/2010	31/12/2010	762		27/07/2010	31/12/2010	4 926	23
01/01/2011	31/12/2011	12 018		01/01/2011	31/12/2011	40 662	411
01/01/2012	31/12/2012	51 346		01/01/2012	31/12/2012	78 966	549
01/01/2013	31/12/2013	127 245		01/01/2013	31/12/2013	348 351	596
01/01/2014	31/12/2014	285 291		01/01/2014	31/12/2014	5 670 422	890
	Totaux	476 662			Totaux	6 143 327	2 469

Depuis la création du site, le 27/07/2010, 476 662 personnes se sont connectées sur notre site pour lire 6 143 327 articles parmi les 2 469 articles publiés. Ces derniers mois, nous avons plus de 1 000 visites par jour... FRédéric remercie tous les « fournisseurs d'articles » pour le site.

Cependant, il faut faire plus connaître l'association. Il faut, par exemple, aller sur les marchés.
Le CA fait remarquer que nous participons déjà à beaucoup d'événements sur la Ville : fête de quartier, fête de la Ville, Journée des associations,...

Cependant, une adhérente fait remarquer que si nous faisons une étude de notoriété de l'AMUTC, nous n'aurions pas le retour que nous espérons.
Nous devons donc renforcer notre communication.

2. Rapport financier 2014

Monique Clastres, Trésorière, présente le rapport financier, joint en annexe, en décrivant les principaux postes de dépenses.

Le solde au 31/12/2014 est de 231,90 euros.

Nous avons bien géré notre budget, malgré une double dépense pour l'assurance de l'association, assurance prise en cours d'année pour le débat lors des élections municipales.

Au cours de la discussion, il a été admis de clore la boîte postale qui ne reçoit en moyenne que deux courriers par mois. Notre domiciliation est maintenant à la Maison des Associations et cette adresse est suffisante. Cela nécessite cependant de refaire tous nos documents, calicots et banderoles avec la nouvelle adresse. Nos finances nous le permettront elles ?

Par ailleurs, nous avons constaté que la subvention baissait d'années en années. Or, nos dépenses augmentent, car la communication et l'information sont de très gros postes de dépenses. Nous devons donc faire plus d'adhésions pour compenser cette baisse. Par ailleurs, l'augmentation des adhérents devrait permettre un renforcement de l'AMUTC lors de nos actions.

Vote du Rapport financier :

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : unanimité

3. Cotisation

Le CA propose une cotisation de 7 euros, sans augmentation par rapport à l'année dernière.
Par ailleurs, le CA propose de garder le principe de la proratisation du montant de la cotisation en fonction de la date d'adhésion pour les nouvelles adhésions. Ainsi, la cotisation est fixée à 5 euros à partir du mois de juin pour les nouvelles adhésions. Les renouvellements restent à 7 euros pour toute l'année.

Vu l'état des comptes, les adhérents se questionnent sur l'intérêt d'augmenter la cotisation. En effet, des comptes trop justes limitent peut-être la mise en place de certains projets ou actions.
Il est vrai que certaines banderoles ou affiches n'ont pas pu être remplacées de peur de déborder du budget.
L'AG donne donc pouvoir au CA de faire appel à une cotisation « supplémentaire/complémentaire » auprès des adhérents pour éviter tout problème financier, notamment, vis à vis de l'extérieur, au regard de la notoriété et de l'image de notre Association.
Par ailleurs, dans le cadre de certains projets bien définis, nous pourrions faire appel à certaines instances pour financer nos projets.

Vote de la cotisation :

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : unanimité

4. Nombre de postes au CA

Dans le respect de l'article X des statuts (« L'association est administrée par un Conseil d'Administration dont le nombre de membres, fixé par délibération de l'Assemblée Générale, est de six au moins »), le CA propose de garder le principe que le Conseil d'Administration soit composé de 15 membres au maximum.

Vote pour un CA de 15 membres :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : unanimité

5. Election du CA

Dans le cadre du renouvellement par tiers du CA, le mandat de un administrateur arrive à échéance, celui de Georges HERVO.

Par ailleurs, 2 administrateurs, Maurice FAY et Jean-Marc GERBEAU, sont démissionnaires pour raisons personnelles.

Se propose comme candidat : Monsieur Georges HERVO.

Nous effectuons un vote à bulletin secret. La liste des candidats est distribuée à chaque adhérent.

Vote du renouvellement des membres du CA :

18 voix pour Georges Hervo

1 voix contre

Le CA est donc constitué des personnes suivantes :

Madame Monique CLASTRES

Messieurs Georges BERTRAND, Jo BESSEMOULIN, Marcel CHATAURET, Georges HERVO, François LOBIYED, Frédéric MARION, René MEHEUX, Jean-Claude PALLARD, Roland TAILDEMAN.

6. Questions diverses

a) Bilan de la Réunion publique du 19 décembre 2014

Frédéric Demande aux adhérents présents à la réunion publique du 19 décembre 2014 de donner leurs sentiments sur cette réunion.

Les adhérents ont le sentiment d'être menés en bateau par les différentes autorités sur les problématiques transports. Beaucoup d'effets d'annonces liés aux échéances électorales non reprises ensuite. Ils remarquent beaucoup de modifications avant les élections, mais rien de pérenne ensuite.

Cette réunion a également permis de clarifier les compétences entre la RATP et le STIF. Ainsi, les adhérents ont le sentiment que le STIF donne un peu quand un problème apparaît et qu'il est gênant pour leur image, et qu'ensuite, les moyens mis en œuvre sont enlevés. Phénomène de saupoudrage.

René confirme que le STIF est l'Autorité Organisatrice des Transports (AOT) responsable du financement et de la politique des transports, alors que la RATP est un des opérateurs de transport prestataire délégué par le STIF pour la mise en œuvre des transports. La SNCF en Région Île de France est dans le même cas avec le réseau Transilien.

Les adhérents ont également constaté que la RATP était plus à l'écoute des participants à la réunion publique de l'AMUTC qu'à la réunion publique sur le prolongement de la ligne 1 dans le centre sportif Arthur Ashe de Montreuil.

Cette réunion publique a permis de continuer à faire connaître l'AMUTC. Cette réunion était de qualité. Elle doit permettre de recruter des adhérents, car cette réunion a montré le sérieux de l'AMUTC.

Cependant, il y a une certaine frustration de la part de certains, car nous n'avons pas pu aller jusqu'au bout des sujets à l'ordre du jour, à cause du long débat sur le tram T1. Mais, malgré tout, les participants étaient contents, car ils ont pu avoir une bonne discussion avec la RATP et les habitants de Noisy-le-Sec. En effet, ils ont trouvé très intéressant de pouvoir discuter avec Noisy-le-Sec, car cela permet de mieux comprendre les problèmes de TramNon pour pouvoir instaurer un dialogue là où il n'y en avait pas avant.

b) Pétitions pour le prolongement de la ligne M11

Frédéric est invité par Monsieur le Maire, Patrice Bessac, le 21 janvier à rencontrer Stéphane Lecler, conseiller transport et Hugo Bévort, conseiller Grand Paris de Manuel Valls, afin de faire le point sur le prolongement de la ligne M11.

Seront présents dans la délégation :

- Patrice Bessac Maire de Montreuil
- Catherine Pilon, adjointe déléguée aux transports
- Frédéric Marion, Président de l'AMUTC
- Alain Fabre,
- Emmanuelle Lony, collaboratrice du maire de Montreuil

Cette délégation remettra les pétitions « VITE le métro L11 VITE le tram T1 » signées par les Montreuillois pour le prolongement de la ligne M11.

Frédéric en profitera pour parler du prolongement de la ligne M9.

Frédéric Marion clôt l'Assemblée Générale Statutaire à 23h07